

Avis de constitution

SOCIETE « ALAISA BEAUTE »

Siège ABIDJAN ADJAME DERRIERE LA PHARAMACIE
SANTE RUE BICICI, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 18 Avril 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALAISA BEAUTE »

Objet : VENTE DE PRODUITS COSMETIQUE DE BEAUTE, VENTE DE PRODUIT DE PARFUMERIE, COMMERCE GENERAL.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tout fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ADJAME DERRIERE LA PHARAMACIE
SANTE RUE BICICI, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) Mlle SOUMARE KADIDIA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04132 du 30/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25143/GTCA/RC/2024 du 30/04/2024

